



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION

N° 2012-166 du 27 novembre 2012

OBJET : Crèche du Pays de la Meije – Avenant au marché du lot 1 (maçonnerie).

Rapporteur : Mme Laurence FINE

Le 27 novembre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 novembre 2012 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

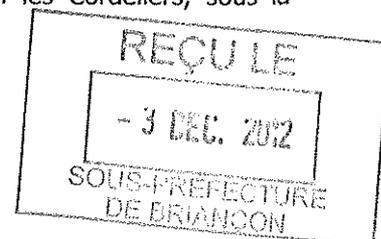
Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 30

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votes : 34

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.



Etaient présents : Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, Mme Mireille FABRE, Mme Marie MARCHELLO, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Christophe MARTIN, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE.

Avait donné pouvoir :
Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Philippe SEZANNE
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
Mme Brigitte BOREL à M. Sébastien FINE.

Etait excusé : M. Thierry DUCURTIL

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de création et aménagement des structures d'accueil d'intérêt communautaire de la petite enfance,

Vu le marché du lot 1 (maçonnerie / VRD) des travaux d'aménagement de la crèche du Pays de la Meije attribué le 2 août 2012 à la société STGM,

Vu l'ordre de service de notification de prix pour travaux supplémentaires établi conformément aux articles 14-1 et suivants du CCAG Travaux, en date du 25 septembre 2012,

Vu l'avis favorable de la commission Affaires Sociales en date du 12 novembre 2012,

Vu l'avis des membres du Bureau en date du 13 novembre 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve l'avenant au marché du lot 1 des travaux d'aménagement de la crèche du Pays de la Meije annexé à la présente,
- Autorise le Président à signer cet avenant pour le montant suivant :

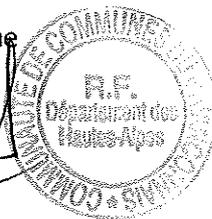
Lots	Montant Initial TTC	Montant avenant n°1 TTC	%	Montant TTC après avenant
Lot 1 : Maçonnerie/VRD	249 717,49 €	10 263,52 €	4,11	259 981,01 €

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA.



30 NOV. 2012

Date dépôt S.P. :

Date affichage : 04 DEC. 2012